

# COMPTÉ RENDU

FNTE  
*la*  
cgt

[www.fnte.cgt.fr](http://www.fnte.cgt.fr)

## Réunion exceptionnelle FS de Réseau DGA du 05/02/2026

Une réunion exceptionnelle de la FS de réseau DGA se tenait jeudi 05 février 2026 sous la présidence de l'IGA KOBAK.

L'ordre de jour se limitait à un avis des représentants sur le plan d'action santé et sécurité au travail (SST) 2026.

En réponse à un propos liminaire, sur le ressenti et le moral des agents dans le contexte d'économie de guerre, et dans une DGA « *de combat* » suite au discours de la Ministre à Toulon, le président a rappelé les « *ajustements* » à venir pour adapter la DGA au nouveau contexte.

Pour **la CGT**, parler d'*ajustements* quand il est question, par exemple, de baisser au SPQI (Service de la Performance et de la Qualité Industrielles) la charge globale de 30% pour faire face à l'augmentation des cadences de livraisons des industriels et des nouveaux contrats, à iso-effectif, est « osé ».

Nous ne sommes pas seulement dans une novlangue mais sur une nouvelle ère où « prendre des risques » deviendra une norme qui justement servait jusque-là à les réduire, voire à les supprimer.

Selon nous, la véritable prise de risque, ce sont les agents qui vont la prendre.

En se questionnant sur le sens de leur travail quand l'injonction sera de ne plus aller au bout des opérations de vérifications, ou de devoir renoncer à explorer une procédure, un process ou tout autre exigence.

De la qualité, il ne resterait qu'un nom en tête d'un certificat, si on s'attache à regarder la performance d'un industriel plutôt que ses capacités à fournir des armements qui, en toutes circonstances, doivent répondre aux exigences fixées. S'agissant de cet aspect qualité, le sujet est renvoyé vers l'instance FS-RM36 du SPQI.

Donc l'organisation DGA ne bougera pas et, si on en croit la parole ministérielle, seules les mentalités devraient changer. Les personnels apprécieront.

La DGA a lancé une étude sur l'adéquation charge/capacité sur l'ensemble de ses organismes avec un résultat pour avril 2026. Si l'intention est de faire la démonstration de l'inefficacité du faire-faire alors que depuis les années 80 nous sommes passés d'une DGA à 70000 personnes à 10000 aujourd'hui, c'est bien par la fermeture de nombreux ateliers où le « faire » faisait de la DGA une référence, un expert reconnu auprès des Forces.

## Réunion exceptionnelle FS de Réseau DGA du 05/02/2026

40 années plus tard, on se doute que ces ateliers ne vont pas rouvrir alors que le besoin est bien réel. Alors comment faire ? Comment faire-faire ? Comment faire avec ?

Pour la DGA, comme pour nous, le socle de la prévention repose sur l'évaluation des risques professionnels.

Pour **la CGT**, cette évaluation, traitée en FS d'Emprise ou risques métier, doit aussi prendre en compte les risques psychosociaux, pourtant discutés en comité de pilotage RPS, hors de la FS officielle.

Nous revendiquons que ces sujets soient pleinement intégrés et débattus en FS locale ou métier car c'est là que souffrent les agents !

Un point sur la tenue des enquêtes après accident a été fait par l'administration. D'après les indicateurs, près d'une enquête sur deux n'est pas faite.

Sur les enquêtes réalisées, les méthodes diffèrent suivant les sites. **La CGT** revendique l'application, pour tous les organismes, d'une même méthodologie d'enquête (arbre des causes) suite à un accident.

Nous demandons également que les personnes les réalisant soient formées à ce type d'analyse.

Réaliser une enquête révèle qu'un accident a eu lieu ce qui implique que la prévention n'a pas fonctionné. Il nous faut donc être très vigilant lors de la réalisation de celle-ci.

Et même s'il est trop tard pour la victime, l'enquête permet de réfléchir, ensemble, administration et représentants du personnel, afin d'éviter que cela ne se reproduise ou pour anticiper tout nouvel accident.

Pour toutes ces raisons, **la CGT** s'est abstenu de voter le plan d'actions SST 2026, considérant qu'il n'apportait pas les mesures suffisantes face au nouveau contexte, au moral et au ressenti des personnels dans la période que nous traversons.

Parmi les questions diverses, le radon sera désormais un risque suivi au niveau des chefs d'entreprises et non de la DGA, le poste de référent.e handicap DGA n'est pas pourvu à ce jour après le départ de Mme Tobias et des bilans seront demandés aux cabinets LHH et IAPR intervenants sur le risque RPS.

Espérons qu'à la fin, l'exploitation de ces bilans éviteront des parties de ping-pong entre organismes et DGA pour porter la responsabilité des actions correctives.

**Bertrand DHUNE, représentant titulaire CGT**

**Éric CAPY, représentant suppléant CGT**